



Association régie par la loi de 1901  
6, allée des Primevères - 95360 MONTMAGNY  
01 39 83 24 28 – <http://www.villages-dogons.org>

## **RAPPORT D'ACTIVITES ET FINANCIER 2009/2010**

Le financement des projets de l'association depuis sa création en 2002 a dépassé cette année la somme symbolique de 200 000 euros. Ce huitième exercice y a contribué pour un montant total de 36 089,25 euros. La plus grosse partie de cette somme concerne des projets d'accès à l'eau :

### **1- Construction du puits de Koumbé-Bom (10 252,20 €, compte de résultat 65724)**

Les 14 mètres de ce puits à grand diamètre ont été creusés sans rencontrer de difficultés particulières entre janvier et mai 2010. La hauteur d'eau dépasse 4 mètres et le débit de la nappe est bon. Le forage de ce puits est donc un succès et il va pouvoir approvisionner en eau hommes et bétail tout au long de l'année.

### **2- Surcreusement du puits de Ferro (20 725,44 €, compte de résultat 65723)**

Les travaux de ce puits ont dû être stoppés en mai à une profondeur de 45 mètres bien que la nappe phréatique n'ait pas été atteinte. Les couches de roches traversées sont en majorité calcaires et ne retiennent donc pas l'eau. Le devis initial de 11 400 euros, qui était basé sur une profondeur portée de 21 à 35 mètres, a bien sûr été très largement dépassé. La déception est grande chez les villageois de Ferro qui ont travaillé avec ardeur au surcreusement de ce puits. Nous étudierons à l'assemblée générales les différentes options possibles pour décider de la suite à donner à ce projet.

### **3- Colmatage d'une fuite et crépissage du barrage de Pangasol (1 219,59 €, compte de résultat 65715)**

La construction de ce barrage a été réalisée fin 2008-début 2009. Après sa mise en eau qui s'est effectuée au début de la saison des pluies, en juillet 2009, l'eau avait réussi à s'infiltrer sur le côté droit du barrage, creusant rapidement un passage assez important. Sous la direction de Moussa, les villageois ont pu colmater cette fuite après des travaux d'une certaine ampleur : plusieurs tonnes de roches ont dû être cassées à la barre à mine et à la poudre à fusil. Par ailleurs, un maçon a crépi les deux faces de la paroi du barrage, ce qui a permis d'éliminer les petites infiltrations qui étaient apparues çà et là.

### **4- Achat de mobilier scolaire pour les écoles d'Ewéry et Koumbé-Guénébana (3 795,98 €, compte de résultat 65722)**

Cinquante tables-bancs, deux bureaux et deux chaises pour les maîtres ont été achetés en septembre 2009 pour la troisième salle de classe des écoles d'Ewéry et Koumbé-Guénébana.

Cette dépense constitue le point final de notre partenariat avec les villageois et la Mairie de Douentza pour la construction de ces deux écoles. Leur inauguration a eu lieu le 25 février dernier en présence des autorités locales.

Six classes, couvrant l'intégralité du cycle dit fondamental au Mali, vont ainsi fonctionner à la rentrée 2010-2011.

**5- Cantine de Koumbé-Bom (96,04 €, compte de résultat 65720)**

Cette somme correspond à l'achat de 200 kilos de riz. Il s'agit d'un reliquat du précédent exercice. Notre association a en effet financé, pour les derniers mois de l'année scolaire 2008-2009, une cantine-internat qui a favorisé la scolarisation des enfants du site de Bom, situé à une heure de marche de l'école.

**6- Prêt à une association de femmes (457,35 €, bilan compte 27513)**

Ce nouveau micro-crédit de 300 000 francs CFA a été accordé à une association de femmes de Douentza, les « Tinaré », qui consent des petits prêts à ses membres pour faire du commerce de détail.

Rappelons que notre association consent des prêts sans intérêts mais demande en contrepartie que les intérêts versés par celles qui empruntent à la caisse soient capitalisés afin de nous rembourser, ce qui permet à l'association des femmes de constituer progressivement des fonds propres.

Ce principe fonctionne bien. Quatre associations de femmes ont commencé à nous rembourser : 350 000 francs CFA sur 500 000 francs CFA (762,25 €) prêtés pour l'association « Les Déesses » qui est la première à avoir bénéficié d'un micro-crédit, 20 000 francs CFA sur 100 000 francs CFA (152,45 €) pour l'association des femmes de Koumbé-Bom, 100 000 francs CFA pour l'association des teinturières de Koumbé à qui nous avons prêté 400 000 francs CFA et enfin 50 000 francs CFA sur 100 000 francs CFA pour l'association des femmes de Guénébana.

L'association des femmes d'Ewéry a connu quant à elle des dissensions qui ont compromis son fonctionnement ; elle nous a remboursé en février l'intégralité des 100 000 francs CFA prêtés il y a deux ans sans nous faire de bilan.

La provenance des recettes de cet exercice est la suivante :

**1- Vente d'artisanat africain**

Le total des ventes (27 389 €, compte de résultat 70701) est en légère progression par rapport à l'an passé (+ 4 %) et place cet exercice en deuxième position après celui d'il y a deux ans qui avait été exceptionnel.

Pour avoir une estimation des gains réalisés, il faut déduire les achats et les frais (voir compte de résultat) :

|  |               |
|--|---------------|
| 6071 : achats d'artisanat                        | 9 309,85      |
| 6224 : transitaire Ouagadougou                   | 60,98         |
| 6241 : transport fret Air France                 | 1 079,17      |
| 6281 : inscriptions brocantes et marchés de Noël | 394           |
| 6374 : certificat d'exportation                  | <u>143,30</u> |
| Total  | 10 987,30 €   |

Le bénéfice des ventes peut ainsi être évalué à

16 401,70 € = 27 389 (ventes) – 10 987,30 (achats et frais)

Voici la liste des manifestations de l'exercice 2008-2009 où notre association a réalisé des ventes :

Dimanche 06/09 : forum des associations de Montmagny (95)  
Dimanche 13/09 : brocante de Mériel (95)  
Samedi 19 et dimanche 20/09 : Charivari, marché artisanal à Cergy Village (95)  
Dimanche 20/09 : brocante du Lions Club à Enghien (95)  
Samedi 10 et dimanche 11/10 : journées d'automne à la ferme pédagogique d'Ecancourt à Jouy le Moutier (95)  
Du vendredi 16 au dimanche 18/10 : exposition « Trois jours avec Villages Dogons » à la salle des fêtes de Montmagny (95)  
Samedi 17 et dimanche 18/10 : Couleurs et Saveurs d'Automne à Eaubonne (95)  
Vendredi 04/12 : vente au CE de Allianz à La Défense  
Samedi 05 et dimanche 06/12 : marché de Noël de Pontoise (95)  
Samedi 05 et dimanche 06/12 : marché de Noël de Taverny (95)  
Samedi 12 et dimanche 13/12 : marché de Noël de Vigny(95)  
Samedi 27 et dimanche 28/03 : quatrième rendez-vous avec l'Afrique organisé par le groupe « Petits Princes » du Lycée Saint Vincent de Senlis (60)  
Samedi 01/05 : brocante de Wy dit Joli Village (95)  
Vendredi 07 et samedi 08/05 : journées « Retour du Mali » à la chapelle de l'ancien séminaire de Montmagny (95)  
Samedi 15 et dimanche 16 /05 : « Journées de Printemps » à Montmagny (95)  
Dimanche 16/05 : marché tropical à Sérifontaine (60)  
Dimanche 24/05 : brocante de Commeny (95)  
Dimanche 06/06 : 3<sup>ème</sup> F.A.SO (Festival Africain de Solidarité) à Sampigny (55)  
Samedi 12 et dimanche 13/06 : festival des Balles Butte à Montmagny (95)  
Dimanche 13/06 : Festival du Conte à La Frette sur Seine(95)  
Dimanche 27/06 : brocante du Lions Club à RUEIL-MALMAISON (92)  
Samedi 03/07 : pique-nique de l'Agence des espaces Verts à la Butte-Pinson de Montmagny (95)

2 – **Dons** : 15 702 €

**Il s'agit d'un montant exceptionnel qui inclut :**

- un don de 10 250 € d'un couple de donateurs, M et Mme Crampagne, qui ont financé intégralement le puits de Koumbé-Bom ;
- un don de 2 900 € collecté par l'Agence des Micro-Projets auprès de la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Paris qui avait organisé un appel aux dons auprès de ses membres.
- Un total de 2 552 € de divers dons, en augmentation de plus de 23 par rapport à l'an passé, grâce notamment à un don de 800 € d'Odile Fréhard, secrétaire de notre association.

3 – **Subvention** : 5 196,75 € qui se décomposent en

\* 4 500 €, montant de la sixième subvention versée par la Ville de Montmagny ;

\* 696,75 €, représentant le solde de 30% des 2 322,50 euros de cofinancement accordés par la Ligue de l'Enseignement dans le cadre de sa campagne 2008 « Pas d'école, pas d'avenir » pour la construction de la troisième classe de l'école de Koumbé-Guénébana.

4 – **Cotisations** : 1 860 €

Le nombre d'adhérents a continué à progresser légèrement cette année, passant de 148 l'an passé à 154.

Les frais bancaires, soit 231,40 € (compte 668) ont sensiblement augmenté par rapport à l'an passé (123,57 €). Le Crédit du Nord continue à gérer notre compte sans prendre de commission, mais nous avons dû faire cinq virements au Mali cette année au lieu de trois l'an passé.

Le montant des frais de fonctionnement (sans le salaire de Moussa) est de 1 662,12 € (comptes 6063, 6064, 618, 6256, 626, 6282, 65861, 668), ce qui représente 3,3 % du budget de l'association. Rappelons que les billets d'avion et autres frais de séjour sont intégralement pris en charge par les bénévoles qui se rendent au Mali.

Moussa a continué à exercer avec une grande efficacité ses fonctions de directeur technique et de représentant de l'association au Mali. Les impôts payés au Mali sur son salaire (1 372,04 € par an + 457,35 € de remboursement forfaitaire de frais) se sont élevés à 78,10 € (inclus dans le compte 6374).

Du côté relations publiques, le nombre de visites de notre site internet a sensiblement augmenté cette année, passant de 9 011 visites à 11 660 du 01/09/09 au 31/08/10 (+ 29 %), et cela malgré un piratage du site en août (« phishing attack ») qui a conduit notre hébergeur à suspendre son service pendant plusieurs jours. Nadège et Olivier sont intervenus avec leur célérité et leur efficacité coutumières, ce qui a permis au site de redevenir rapidement opérationnel.

Le numéro 8 de notre bulletin annuel, comportant huit pages, a été envoyé aux adhérents et sympathisants en avril 2010. Un film de 50 minutes a été monté avec les images tournées en février-mars derniers. Il a été projeté lors de la journée « Retour du Mali » le vendredi 7 mai à la chapelle de l'ancien séminaire de Montmagny. Il a également été acheté par diverses personnes (compte 70706 pour un montant de 60 €).

Enfin, nous avons été invités le 10 juin par Hélène Kerkéni à son émission « Entre Voisins » de 11h à 12h sur Radio-Enghien.